

OBJET / GAIA

Ouverture par anticipation de crédits de dépenses d'investissement

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
9 décembre 2021

Nombre de conseillers en Exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 24 hor zirenak:

Nombre de votants / 29 bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Yolande Huguenard, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Yolande Huguenard à M. Didier Irastorza, M. Vincent Goytino à M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcegy à Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Alaman à M. Philippe Bacardatz.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aizpuru expose :

La commune a lancé un certain nombre de programmes d'investissement au cours de l'exercice 2021, dont découlent des engagements contractuels et financiers début 2022. Pour autant, les engagements financiers pris début 2022 ne peuvent pas être honorés d'un point de vue comptable tant que les crédits d'investissement n'ont pas été ouverts dans le cadre du budget primitif 2022.

Aussi, sans préjuger des montants qui seront votés au budget primitif 2022 du budget principal et afin de permettre aux services de travailler sur la section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2022, il est proposé au Conseil municipal :

- d'ouvrir 25 % des crédits du budget primitif de l'exercice 2021 des dépenses d'investissement conformément à la réglementation, dans l'attente du vote du budget primitif 2022 du budget principal (cf. tableaux ci-joint en annexe).

- d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent du budget principal, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales,

Ouïe cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à la majorité l'ouverture par anticipation de crédits de dépenses d'investissement de l'exercice 2021 dans l'attente du vote du budget primitif 2022 du budget principal tel que détaillé dans le tableau ci-annexé.

Ont voté contre : Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza